

# COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 15 novembre 2023  
Procès-verbal n° 10

\*\*\*\*\*

**Présents :** Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

\*\*\*\*\*

Approbation du PV n° 09 (par voie électronique) du mercredi 08 novembre 2023 sans modification.

\*\*\*\*\*

## JOUEURS SUSPENDUS

**Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).**

### **Attention**

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

Antran	Leigné sur Usseau	Poitiers Cep
Availles en Châtelleraut	Ligugé	Poitiers Gibauderie
Beaumont St Cyr	Loudun	Poitiers Portugais
Biard	Lusignan	Pressac / Availles Limouzine
Buxerolles	Mignaloux Beauvoir	Savigny l'Evescault
Cenon sur Vienne	Mirebeau	Sommières St Romain
Châtelleraut Portugais	Montamisé	St Benoît
Châtelleraut SO	Montmorillon	St Julien l'Ars
Chauvigny	Naintré	St Léger de Montbrillais
Cissé	Neuville	St Saviol
Espoir	Nouaillé Maupertuis	Stade Poitevin
FC 3 vallées 86	Ouzilly	Thuré Besse
Fleuré	Ozon	Valdivienne
GJ Montasèvres	Payroux Charroux Mauprévoir	Vallée du Salleron
GJ Val de Vonne	Poitiers Asac	Vicq sur Gartempe
Jardres	Poitiers ASPTT	Vouillé
Jaunay Marigny	Poitiers Beaulieu ES	Vouneuil Béruges
La Pallu	Poitiers Beaulieu FC	Vouneuil sur Vienne

\*\*\*\*\*

## DOSSIERS EN INSTANCE

### **Match n° 26560117 : Loudun (2) – Orches (1) en Départemental 5 poule A du 22/10/23**

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

## DOSSIERS CLASSÉS

### **Match n° 26892374 : Chasseneuil St Georges (4) - Colombiers (2) en Départemental 5 poule C du 15/10/23**

Courriel du club de Chasseneuil St Georges (07/11/23 à 21h29) signalant que la rencontre n'avait pas pu se dérouler suite à l'engagement tardif de son équipe 4.

Présence de joueurs suspendus contrôlée sur la feuille de match suivante du club concerné.

Dossier classé.

\*\*\*\*\*

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N-A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.**

**Maryse MOREAU.**